

Fiche de données de sécurité

page: 1/14

BASF Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 13.05.2026

Version: 3.0

Produit: **Lutensol® TO 8**

(ID Nr. 30044015/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 16.05.2026

1. Identification

Identificateur de produit

Lutensol® TO 8

dénomination chimique: Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-tridécyloxy-, ramifié

Numéro CAS: 69011-36-5

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: Matière première pour l'industrie de chimie technique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE

67056 Ludwigshafen

GERMANY

Operating Division Care Chemicals

Téléphone: +49 621 60-57579

adresse E-Mail: em-ehs-masterdata-lu@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Acute Tox. 5 (par voie cutanée)
 Eye Dam. 1
 Aquatic Acute 2

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
 H313 Peut être nocif par contact cutané.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P330 Rincer la bouche.
 P302 + P312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Cette classification est basée sur les recommandations actuelles du CESIO. Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité tels que définis dans la réglementation (CE) No 648/2004 sur les détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Autres dangersConformément aux critères du SGH des Nations Unies

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition/informations sur les composants**Substances**Caractérisation chimique

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched
Numéro CAS: 69011-36-5

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Mélanges

Pas applicable

4. Premiers secours**Description des premiers secours**

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives, oxydes de carbone
Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgentiste: Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

Pour les intervenants d'urgence: Prendre les mesures de protection adéquates.

Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Maintenir les récipients hermétiquement clos. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), Vernis d'émaillage RDL 50, acier inox 1.4301 (V2), acier inox 1.4306 (V2A), acier inox 1.4361, acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4439, acier inox 1.4539, acier inox 1.4541, acier inox 1.4571

Matériaux inadaptés pour récipients: papier

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: ≤ 70 °C

Les basses températures et le gel n'endommagent pas le produit emballé. Le produit en vrac doit être protégé pour éviter la solidification.

Protéger des températures supérieures à : 70 °C

Les propriétés du produit sont modifiées de façon réversible par le dépassement de la température limite.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.: la température).

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale ((p. ex. EN 166) et bouclier de protection du visage

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	liquide	
Etat physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	spécifique du produit	
Température de solidification:	env. 10 °C	(DIN ISO 2207)
	(1.013 hPa)	
Point d'ébullition:	> 250 °C	(estimé)
Inflammabilité:	difficilement inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.	
Limite supérieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.	
Point d'éclair:	env. 200 °C	(ISO 2592)
Température d'auto-inflammation:	> 300 °C	(autre(s))
Décomposition thermique:	> 350 °C (ATD)	
Valeur du pH:	env. 7	(DIN EN 1262)
	(20 °C)	
Viscosité dynamique:	env. 150 mPa.s	(DIN 51562)
	(23 °C)	
	env. 20 mPa.s	(DIN 51562)
	(60 °C)	
Solubilité dans l'eau:	soluble	

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	Etude non réalisable pour des raisons techniques.	
Pression de vapeur:	< 0,1 hPa (20 °C)	
Densité relative:	Pas de données disponibles.	
Densité:	env. 0,97 g/cm ³ (70 °C)	(DIN 51757)
	env. 1 g/cm ³ (20 °C)	(DIN 51757)
densité de vapeur relative (air):	non déterminé	

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'une substance auto-échauffante au sens de la classe 4.2 de la réglementation de transport ONU.

Corrosion des métaux

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité avec l'eau:	miscible en toutes proportions	
Tension superficielle:	26,8 mN/m (23 °C; 0,5 g/l)	(DIN EN 14370)
Autres informations:	Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.	
SAPT-Temperature:	Le produit ne répond pas aux critères des substances polymérisantes selon les réglementations de transport. - Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.	
Vitesse d'évaporation:	La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.	

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux: Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes: Le produit ne contient pas de peroxydes. Le produit/la substance n'a pas tendance à former de peroxyde.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

Produits à éviter:
caustiques, halogènes, bases, acides, produits chimiques réactifs

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:
Nocif en cas d'ingestion. De toxicité modérée par contact cutané.

Données expérimentales/calculées:
DL50 rat (par voie orale): > 300 - 2.000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)
Données bibliographiques.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 - 5.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)
Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Risque de lésions oculaires graves. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: dommage irréversible (test de Draize)

Données bibliographiques.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

En se basant sur la structure, aucun potentiel de sensibilisation cutanée n'est suspecté.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Sur la base de la structure, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après la structure il n'y a pas de suspicion d'effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Les informations disponibles sur le produit ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 1 - 10 mg/l, *Leuciscus idus* (, statique)

Données bibliographiques.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 1 - 10 mg/l, *Daphnia magna* ()

Données bibliographiques.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 1 - 10 mg/l, *Scenedesmus* sp. (DIN 38412 partie 9)

Données bibliographiques.

CE10 (96 h) > 1 mg/l, algues (DIN 38412 partie 9)

Données bibliographiques.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE10 (17 h) > 10.000 mg/l (DIN 38412 partie 8)

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21,0 j) > 1 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

Données bibliographiques.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

> 60 % formation de CO₂ par rapport à la valeur théorique (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439;

92/69/CEE, C.4-C) (aérobie, boue activée, ménagère) Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est possible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Pas d'élimination par les systèmes d'égouts ou d'eaux usées.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur**ADN**

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime**IMDG**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable

Sea transport**IMDG**

Not classified as a dangerous good under transport regulations	
UN number or ID number:	Not applicable
UN proper shipping	Not applicable

Nations unies:		name:	
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

Transport aérien**Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Numéro ONU ou numéro d'identification:

Pas applicable

UN number or ID number:

Not applicable

Nom d'expédition des Nations unies:

Pas applicable

UN proper shipping name:

Not applicable

Classe(s) de danger pour le transport:

Pas applicable

Transport hazard class(es):

Not applicable

Groupe d'emballage:

Pas applicable

Packing group:

Not applicable

Dangers pour l'environnement:

Pas applicable

Environmental hazards:

Not applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Special precautions for user

None known

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

16. Autres informations

Ce produit est de qualité technique et est, sauf indication contraire spécifiée ou autre accord convenu, exclusivement prévu pour un usage industriel. Ceci inclut les utilisations mentionnées et recommandées. D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Ceci concerne en particulier l'utilisation par le grand public qui est couverte par des normes ou réglementations spéciales.

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 13.05.2026

Version: 3.0

Produit: **Lutensol® TO 8**

(ID Nr. 30044015/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 16.05.2026

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam.	Des lésions oculaires graves
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.